

Accès aux déchèteries

d'Athis-Mons et de de Morangis (Siredom)

- RÉDUIRE
- COLLECTER
- VALORISER

Depuis le 1^{er} juillet 2024,
les modalités d'accès ont changé.

**Avez-vous une carte d'accès
aux déchèteries ?**

Oui

Vous devez envoyer un justificatif de domicile sur le site du SIREDOM avant le 1^{er} Avril 2025 pour conserver la validité de votre carte : <https://www.siredom.com/portail-decheteries/>

Vous pouvez conserver votre carte pour vos prochains passages en déchèterie

Non

Vous devez faire votre demande en ligne : <https://www.siredom.com/portail-decheteries-particuliers/>

Vous recevrez directement votre carte par courrier.
En cas d'urgence contacter le service déchets du Grand-Orly Seine Bièvre.

Pour toute information complémentaire :
Dechets.secteursud@grandorlyseinebievre.fr ou
01 78 18 22 24



Agir pour et avec vous